

Mise en œuvre du PROPIAS en établissement médico-social

Objectifs

Le Programme de Prévention des Infections Associées aux Soins (PROPIAS) fait suite au plan stratégique national 2009-2013 de prévention des infections associées aux soins et prend en compte les programmes précédents : le plan national de prévention des infections nosocomiales 2009-2013 (PROPIN), le plan national d'alerte sur les antibiotiques 2011-2016, le programme national de sécurité du patient 2013-2017, le programme national d'amélioration de la politique vaccinale 2012-2017.

Le PROPIAS concerne les trois secteurs de soin, et intègre notamment les problématiques des établissements médico-sociaux.

Compétence visée

- Mettre en oeuvre la Programme de PROPIAS (Programme de Prévention des Infections Associées aux Soins)

Aptitudes

- Augmenter et harmoniser le niveau de compétence des professionnels de santé concernant la prévention des IAS

Les plus de ce programme

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Évaluation des acquis à l'entrée et à la fin de la formation, par grille de positionnement

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques pour vous accompagner dans la mise en oeuvre du PROPIAS

Formation accessible aux professionnels en situation de handicap

Déclinaison du PROPIAS en 3 axes :

AXE 1 : Développer la prévention des IAS tout au long du parcours de soins, en impliquant les patients et les résidents.

- Actions de prévention et de prise en charge des IAS
- Formation à la Prévention des IAS
- Signalement des IAS : la déclaration
- Système de surveillance des IAS tout au long du parcours de soins

AXE 2 : Renforcer la prévention et la maîtrise de l'antibio-résistance dans l'ensemble des secteurs de l'offre de soins.

- Usagers du système de santé et maîtrise de l'antibiorésistance
- L'exposition aux antibiotiques
- Précautions Standard et de l'hygiène des mains
- Gestion du péril fécal
- Maîtrise des BMR endémiques (EBIse+++) et BHRé

AXE 3 : Réduire les risques infectieux associés aux actes invasifs tout au long du parcours de soins.

- Prévention et évaluation des risques
- Outils de surveillance

Public

Professionnels paramédicaux. Pas de prérequis

Durée

1 jour